



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-10

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil des maires a adopté à sa séance du 16 avril 2025 le projet de règlement no 2025-10 modifiant le schéma d'aménagement no 2002-16 afin d'agrandir le périmètre urbain de la municipalité de Nantes.

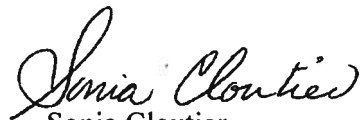
QU'une assemblée publique de consultation en rapport avec ce règlement, sera tenue **au bureau de la Municipalité de Nantes situé au 1244, rue Principale, à Nantes, le jeudi 26 juin 2025 à compter de 19 h 30**, et ce, afin de présenter et d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et d'entendre les personnes intéressées à se prononcer sur ce projet.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce projet de modifications en se rendant au bureau de la Municipalité régionale de comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouvertures.

LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-10 A POUR BUT DE :

- **Nantes** : Ajouter une partie du lot de 4 847 298 à l'affectation Urbaine, pour une superficie d'environ 20 hectares.

Donné à Lac-Mégantic ce 3 juin 2025.


Sonia Cloutier
Directrice générale
Greffière-trésorière